

Mayotte : une déléguée et un livre pour enfants



Trois chiennes ont échappé à l'enfer que leur en réservait certains. En juillet 2005, elles ont été amenées en France pour adoption.

Belle

Trouvée perdue dans la forêt, d'une maigreur effrayante, elle a été recueillie en octobre 2004, elle avait à peine un an et attendait des petits. Intelligente, douce et bien éduquée, elle avait dû être abandonnée au mois d'août par des métropolitains peu scrupuleux. Elle respire maintenant la joie de vivre et se montre très reconnaissante.

Natacha

(un an et demi)
Récupérée dans un bauga (hutte très sommaire) elle avait la teigne, la gale des villes, une fente sur la tête et deux pattes cassées, elle a été soignée et stérilisée par la vétérinaire Joe Natson, envoyée par Animaux secours. Redemandée par son propriétaire, un jeune de dix-huit ans, elle a été rendue pendant une semaine puis reprise définitivement (mai 2004).

Chouquette

Découverte dans un terrain vague, en train de mourir de faim, la queue mal coupée, avec ses deux chiots d'environ deux mois, elle a été stérilisée, soignée et ses deux chiots confiés à quelqu'un de sérieux ont été sauvés aussi (octobre 2004). Très dynamique maintenant et bonne gardienne, elle doit avoir près de deux ans.

La SNDA a désormais une représentante à Mayotte (membre également de l'association Animaux Secours et déléguée enquêtrice SPA), et auteur d'un livret : "Le monde animal terrestre de Mayotte", destiné aux élèves des classes CM2 et 6^{ème}. L'édition de ce livre est entièrement financée par la SNDA. Y figure en bonne place la devise de Madame Valadier : "Un animal est un être qui vit, qui pense, qui souffre".

Mayotte est en effet, hélas, un lieu "idéal" pour qu'une association telle que la SNDA s'engage dans une campagne d'information et de formation des jeunes à la protection animale. Voici ce qu'en décrit l'auteur du livre :

" Mayotte est une île des Comores peuplée par des Mahorais musulmans d'origine bantoue. Leur histoire et leurs traditions leur ont fait prendre les chiens en horreur (souvenir des négriers esclavagistes arabes, peur de la bave de chien transmettant la rage, peur et même haine du blanc protégé par son compagnon canin).

Les métropolitains viennent pour deux, trois ou quatre ans pour travailler sur l'île, prennent un chien plus ou moins errant, le nourrissent pour avoir un gardien redouté par les locaux et l'abandonnent en partant dans la brousse, d'où prolifération de chiens errants non stérilisés.

Le sport national des jeunes et même malheureusement de certains adultes est la torture des chiens : découper les oreilles, couper la queue ou les testicules, trancher une patte, crever les yeux, pendre, brûler vivant, battre à mort à coups de bâton (même d'adorables chiots), brûler à la cigarette, etc."

Extrait de la lettre du vice rectorat de Mayotte en date du 6 septembre 2005. (Division de la Vie Scolaire) :

"...Ce document, destiné à tous les élèves de CM2, de 6^{ème} et de 5^{ème}, est disponible dès à présent en nombre à la Division Vie Scolaire où vous pouvez le retirer. Nous pensons que ce thème peut être étudié en SVT dans le cadre de la protection de l'environnement et par tous les enseignants comme support à l'éducation de la citoyenneté."

Extrait du principal d'un collège en date du 14 sept. 2005

"... Il me semble que nous ferions une grande erreur en nous contentant de distribuer simplement ce document. Je souhaite que nous soyons le plus grand nombre à nous mobiliser sur ce thème et à utiliser ce livret dans le cadre des cours.

Afin d'optimiser cette opération, les fascicules resteront dans mon bureau et seront remis aux enseignants qui veulent s'investir... Beaucoup de disciplines peuvent se sentir concernées. Je terminerai en reprenant une citation de la brochure : "L'enfant qui sait se pencher sur l'animal souffrant saura un jour tendre la main à son frère" (Albert Schweitzer).

En vous remerciant pour votre participation à cette action citoyenne".

